

LE LABEL BAS CARBONE GRANDES CULTURES

La ministre de la transition écologique a répondu présente le 25 octobre sur une exploitation en Eure-et-loir saluant la mobilisation du monde agricole pour contrer le changement climatique. Elle a pu constater que les grandes cultures sont une des solutions à la crise climatique au travers de pratiques vertueuses limitant ou captant les émissions de gaz à effet de serre.

Barbara Pompili a répondu à l'invitation du réseau FNSEA pour faire le point sur le dispositif LABEL BAS CARBONE dans une exploitation agricole eurélienne de grandes cultures. Eric Thirouin, Président de l'AGPB et en sa qualité de Président de la Chambre d'agriculture départementale a accompagné la ministre sur les différents postes de démonstration proposés.

Le monde agricole est pleinement mobilisé pour réussir le challenge de réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre (GES). La neutralité carbone est pour le moment avec les moyens de production et l'innovation à disposition difficilement atteignable en agriculture. Alors pour compenser les émissions qu'il ne pourra par réduire à zéro, les puits de carbone sont une solution pour stocker les émissions résiduelles de GES.

LA PLANETE DISPOSE DE 3 PUIITS DE CARBONE NATURELS : LES OCEANS, LES FORETS ET LES SOLS.

Ces derniers représentent donc un atout incontournable contre le changement climatique. L'agriculture est une solution au changement climatique, **au travers de la réduction de ses émissions de GES, et du stockage durable du carbone dans ses sols.**

Les grandes cultures représentent plus de 86% du potentiel de stockage de carbone dans les sols français¹. Pour cela, les agriculteurs peuvent adopter des changements de pratiques dont il convient de mesurer scientifiquement les effets sur la réduction des émissions et le stockage de carbone, c'est l'objet des méthodes et des outils du LABEL BAS CARBONE. Une fois mesurés et certifiés, ces efforts climatiques peuvent être traduits en crédits carbone que les agriculteurs peuvent vendre pour financer les coûts engendrés par les efforts entrepris.

LE LABEL CARBONE UN LEVIER INNOVANT

Avec le LABEL BAS CARBONE, la France est l'un des premiers pays à créer les conditions d'un déploiement à grande échelle de cette transition bas carbone en agriculture. Pour accélérer le dispositif et sa mise en œuvre opérationnelle, le monde agricole se fixe 2 priorités :

- **Permettre à un maximum d'agriculteurs de réaliser un diagnostic carbone** de leur exploitation. Les agriculteurs ont besoin de connaître leur potentiel de réduction et de stockage mais également les pratiques nouvelles à mettre en œuvre.
- **Créer un modèle économique pérenne pour la transition à grande échelle** : la transition est techniquement possible mais elle a un coût, les crédits carbone ne permettront pas de financer toute la transition.

LE LABEL BAS CARBONE APPLIQUE A UNE EXPLOITATION DE GRANDES CULTURES

Barbara Pompili a été accueillie sur l'exploitation agricole de Monsieur Pierre Lhopiteau d'une SAU totale 273,5 ha dont 123 Ha en blé et 39ha en maïs. Cette exploitation présente la particularité d'être déjà vertueuse sur le plan du stockage de carbone, notamment du fait d'une restitution importante de matière organique sur ses parcelles depuis plusieurs années. La marge de progression est donc limitée.

¹ Etude INRAE : S. Pellerin, 2019, Stocker du carbone dans les sols français, quel potentiel et à quel coût.

Ainsi à l'occasion de la rencontre avec la ministre Pompili, plusieurs évolutions de pratiques réalistes ont été simulées comme :

- La diminution des combustibles fossiles par des changements de pratiques sur le séchage de maïs, et de consommation de carburants (passage de 70L/h à 45L/h),
- Le stockage de carbone dans les sols au travers de l'insertion de 5 ha de prairies temporaires, l'augmentation de 20 ha de la sole maïs, l'implantation de couverts intercultures différents,
- L'implantation de 4km de haies supplémentaires.

Les simulations organisées avec le concours des instituts techniques Arvalis ITB Terres Innovia et Agrosolutions ont permis de présenter en détail et de façon réaliste le potentiel de captation de carbone de l'exploitation de M. Lhopiteau. Ainsi, le rapport complet précise que **le potentiel de captation de carbone s'élève à 183,5T. CO2 équivaut par an sur cette exploitation**. A titre indicatif un Aller-retour Paris-New York en avion émet environ 1T. eq. CO2 / personne.

Cette démonstration prouve si cela était encore nécessaire que l'agriculture et la production végétale sont réellement une solution d'avenir pour lutter contre le changement climatique. L'AGPB aux côtés de la FNSEA et de ses partenaires techniques ont permis depuis la COP 21 de Paris et l'ambition 4 pour 1000 l'émergence du LABEL BAS CARBONE et de la reconnaissance de la contribution des agriculteurs, une réelle création de valeur pour l'avenir.